

POURQUOI PAS VOUS ?

CONTRIBUEZ À VOTRE RYTHME À LA DÉFENSE DE VOTRE PAYS.

Vous souhaitez agir pour la protection de la Nation **sans faire du métier des armes votre unique engagement** ? La réserve opérationnelle est pour vous !

De multiples expériences s'offrent à vous :



Réserviste « opérationnel » : Vous souhaitez vous former au métier de soldat ? Découvrez la réserve terrain au sein d'une unité de l'armée de Terre. Vous bénéficierez d'une formation complète et d'un entraînement spécifique (formation au combat, au tir, au secourisme, etc.), vous vivrez des expériences de terrain et des moments de cohésion uniques.

« Je participe à des missions de protection de la population. » 1CL Emma



Réserviste « spécialiste / état-major » : Vous êtes expert dans votre métier, vous portez de l'intérêt pour les questions relevant de la défense nationale ? Apportez votre savoir-faire ou expertise au sein d'un régiment, d'un état-major ou d'une administration centrale (domaines juridique, finance, cyber défense, communication, informatique, droit, etc.).

« Je mets mes compétences civiles de spécialiste informatique à la disposition d'un régiment de l'armée de Terre. » SCH Michaël

« Je participe à la conception d'opérations en apportant mon expertise en communication. » CDT Aurélie



UN ENGAGEMENT SOUPLE

Plus de 1000 écoles, entreprises et administrations soutiennent la réserve opérationnelle.

- Vous signez un contrat rémunéré de 1 à 5 ans renouvelable et vous percevez une rémunération journalière, évolutive et nette d'impôt.
- Vous touchez une solde de 40 à 200 € par jour, selon votre grade (sans compter les éventuelles primes).
- Vous pouvez servir dans toute la France, mais aussi à moins de 100 km de votre zone de résidence.
- Compatible avec votre activité professionnelle, vous adaptez votre emploi du temps « réserve » en fonction de vos disponibilités scolaires, associatives ou professionnelles.
- Vous apportez vos compétences civiles à l'armée de Terre mais vous avez aussi l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, transposables dans le monde civil.
- Vous avez moins de 25 ans, vous pouvez bénéficier d'une allocation d'études supérieures de 1 200€ par an.

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

- Vous avez des possibilités d'évolution vers des responsabilités et des grades supérieurs en fonction de vos aptitudes, de votre motivation et de vos aspirations.
- Vous pouvez encadrer une équipe de 2 à 10 personnes ou diriger et coordonner à haut niveau les activités au sein d'un état-major ou d'une administration centrale.
- Vous développez un réseau professionnel interarmes, interarmées et interministériel.

24 000
HOMMES ET FEMMES
ONT DÉJÀ FAIT CE CHOIX

Rejoignez-nous !

Être volontaire

Être
de nationalité
française

Être âgé
d'au moins 17 ans

Posséder
l'ensemble des aptitudes requises,
notamment physiques pour l'emploi visé

Avoir effectué
sa journée défense
et citoyenneté (JDC)

Jouir
de ses droits civiques

VOS ÉTAPES
DE RECRUTEMENT

- 1 Je me rends sur le site
www.reservistes.defense.gouv.fr
1 MINUTE
- 2 Je remplis 3 formulaires en ligne
10 MINUTES
- 3 Je suis contacté
pour un entretien
10 JOURS
- 4 Je passe une visite médicale
- 5 Je signe mon contrat
et j'intègre la réserve
10 SEMAINES
- 6 Je pars en formation
dès que possible
13 JOURS CONSECUTIFS



**DEVENEZ RÉSERVISTE
DE L'ARMÉE DE TERRE !**

www.reservistes.defense.gouv.fr



MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARMÉE DE TERRE



**RÉSERVISTE
DE L'ARMÉE DE TERRE**

VOS COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA DÉFENSE

SENGAGER.FR



L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME

16 000 POSTES
ET 5 000 RÉSERVISTES